

**Zeitschrift:** L'Afrique explorée et civilisée  
**Band:** 1 (1879)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Correspondance  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-131335>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

des données statistiques, économiques, ethnologiques concernant la Tripolitaine et l'organisation de la caravane de l'auteur, puis le récit du voyage de Tripoli au Fezzan, et enfin une description très complète de Mourzouk et du pays tout entier.

La seconde partie contient le récit de l'excursion dans le Tibesti, et surtout des notions précieuses sur cette contrée montagneuse. Les renseignements fournis par le D<sup>r</sup> Nachtigal quant à la géographie physique, la faune, la flore, les conditions économiques du pays, sont tout à fait nouveaux.

Dans la dernière section enfin, l'auteur décrit son voyage de Mourzouk au Bornou, par les grandes steppes peuplées d'animaux féroces, situées au nord du lac Tchad. Le volume se termine par une description fort intéressante du royaume du Bornou et de sa capitale Kouka.

Deux cartes d'une exécution soignée, l'une de la région s'étendant entre le Fezzan et la Méditerranée, l'autre du Tibesti et du Borkou, et des illustrations caractéristiques enrichissent l'ouvrage.

En considérant la grande variété des sujets traités par l'auteur d'une manière supérieure, on ne saurait lui donner trop d'éloges et trop souhaiter la publication des volumes suivants, qui seront, nous en sommes certains, aussi originaux et aussi substantiels que celui que nous avons sous les yeux.

---

## CORRESPONDANCE

De la discussion naît la lumière, dit un proverbe. Aussi acceptons-nous avec un vrai plaisir les critiques auxquelles nos opinions peuvent donner prise, et souhaitons-nous vivement que ceux de nos abonnés qui ne partageraient pas nos vues sur tel ou tel sujet veuillent bien nous faire part de leurs observations. Nous serons toujours disposés à en reconnaître, s'il y a lieu, la justesse ou à les discuter.

— C'est ainsi qu'aujourd'hui M. L. M., de Lyon, nous demande s'il ne serait pas utile de placer sous les yeux de nos lecteurs, au sujet de l'influence des mahométans en Afrique, une appréciation différente de celle que nous formulons dans notre N<sup>o</sup> 4 où nous la représentons comme funeste. M. L. M. nous rappelle à ce propos l'opinion contraire que professent M. Bosworth Smith, auteur de « Mohammed and Mohammedanism, » et le Rév. Edw. Blyden, missionnaire africain établi depuis longtemps dans la colonie de Libéria. M. Bosworth Smith soutient que l'action de l'islamisme est moralisante, parce qu'il abolit la sorcellerie, les sacrifices humains, et surtout parce qu'il interdit aux nègres de boire des spiritueux, tandis que le

Rév. Blyden établit, entre le nègre converti à l'islam et le nègre païen, un parallèle où tout l'avantage est du côté du premier.

Notre réponse sera brève. Et d'abord notre correspondant sera certainement d'accord avec nous, lorsque nous dirons que, si l'influence du mahométisme est salubre, celle du christianisme est plus civilisatrice encore, et que, par conséquent, l'on doit voir avec plus de satisfaction les nègres devenir chrétiens que mahométans. Il nous accordera bien aussi qu'une fois le nègre transformé en disciple de Mahomet, c'est-à-dire professant une religion proprement dite, il est plus difficile de l'amener à la religion chrétienne que s'il était encore païen, et que, par suite, sa conversion et ses progrès futurs sont singulièrement entravés.

Mais considérons la question sous une autre face, et examinons quels sont les progrès obtenus par la conversion à l'islam, puis à quel maximum de réformes cette conversion peut conduire.

Nous ne pouvons nier tout d'abord que la religion mahométane ait amélioré en quelque mesure les us et coutumes de ses prosélytes nègres. Ainsi la défense de boire des liqueurs fortes, inscrite dans le Coran, leur a été salutaire ; ils sont peut-être devenus plus propres, plus dignes ; ils sont plus industrieux ; bref, nous admettons que beaucoup d'entre eux sont sortis de l'état de barbarie qui les distinguait auparavant ; mais il n'en pouvait être autrement, car le contact d'un peuple plus civilisé, et nous considérons le peuple arabe comme tel, devait forcément opérer ces transformations. Les Arabes ont aussi donné le goût du négoce aux habitants du Soudan, en sorte que cette vaste contrée a une activité commerciale et des marchés importants, que ne possède pas au même degré le plateau central où les païens dominent. En revanche, la religion mahométane a-t-elle fait disparaître les nombreuses pratiques qui offensaient la morale et révoltaient le cœur ? A-t-elle guéri la plaie sanglante de l'Afrique : le commerce des esclaves ? A-t-elle fait cesser les luttes continuelles qui se livrent d'État à État ? Interdit-elle la polygamie ? Laisse-t-elle pénétrer les étrangers et le flambeau du christianisme ? Nous sommes forcés de répondre négativement à toutes ces questions. Peut-il exercer une influence bienfaisante, le peuple qui considère la race nègre uniquement comme une proie et une source de profits, le peuple qui pratique au grand jour l'esclavage et dont les nationaux sont les plus ardents, les plus féroces chasseurs de chair humaine ? Les voyageurs s'accordent tous à le nier. Livingstone, Stanley, Cameron, nous peignent les mahométans comme des gens faux et sanguinaires, qui exploitent les noirs, et dont les débauches démoralisent sans cesse ces pauvres gens. Qu'on lise le récit des chasses aux esclaves, la peinture des mœurs des peuples mahométans de l'Afrique ; on y verra que la vie du nègre est regardée comme peu de chose par l'Arabe, qui le tue sans pitié, et que les sacrifices humains, qu'on félicite l'islam d'avoir abolis, sont remplacés par des massacres sans nombre. Qu'il nous soit permis de citer à ce sujet les paroles du Rév. Blyden, celui-là même auquel se réfère notre correspondant. En 1870, dans un rapport officiel, à la suite d'un voyage dans le pays de Falaba, près de Sierra-Léone, il disait : « Les Hoobos qui sont mahométans, tandis que les Falabas sont païens, invoquent certains préceptes

de leur religion qui leur enjoignent de faire la guerre aux infidèles, comme excuse ou sanction d'actes qui déshonorent l'humanité. En dépit des efforts du roi de Timbo, auquel ils doivent obéissance, ils ont rapidement organisé leurs brigandages, autrefois rares et passagers, et un système régulier de pillage et de rapines pour lequel, sous le spécieux prétexte de faire la guerre aux ennemis de l'Islam, ils enrôlent tous les jeunes gens du pays. » Quel témoignage peut mieux appuyer notre thèse ?

Il nous reste à dire quel peut être le maximum des progrès obtenus par l'islamisme. Il est évident qu'ils seront limités et ne dépasseront guère le degré actuel de la civilisation chez les Arabes. Ceux-ci ne pourront pas, en effet, inculquer à leurs néophytes des principes de progrès continu qui leur font défaut à eux-mêmes. La race arabe étant restée stationnaire depuis dix siècles, les nouveaux convertis le seront à leur tour. Peut-on dès lors ne pas plaindre les noirs devenus mahométans, en pensant que, tout barbares qu'ils sont, ils ont presque atteint l'apogée de leur civilisation, et souhaiter la conversion à l'Islam des indigènes de l'Afrique ? Ne doit-on pas au contraire appeler de tous ses vœux l'introduction d'une religion plus élevée, plus morale, et cesser de regarder l'islamisme comme une transition désirable ?

— « Une famille française » d'Odessa, qui a bien voulu nous écrire que *l'Afrique explorée et civilisée* lui offre un très grand intérêt et lui fait passer maintes soirées fort agréablement, » nous a adressé de très justes observations, au sujet de l'orthographe flottante dont nous nous sommes servis pour les noms propres africains.

Nous reconnaissons volontiers, avec notre correspondant, qu'en principe nous devrions adopter une orthographe phonétique française pour les noms d'origine africaine, c'est-à-dire pour ceux qui proviennent d'idiomes que les européens ne peuvent apprendre à connaître qu'en les entendant parler ; c'est d'ailleurs l'opinion de juges compétents, tels que MM. Ewald et Kaltbrunner. Notre intention est bien de nous conformer à cette règle, mais elle comporte des exceptions, par exemple pour les sons que notre alphabet est impuissant à rendre exactement, tel que le *ou* adouci, sorte de demi-voyelle qui précède l'*m* ou l'*n*, dans Mtésa, Ngambo, etc. Le *Standard alphabet* de Lepsius permettrait, il est vrai, de lever cette difficulté, mais il est compliqué et doit être réservé pour l'usage des savants. Il y a aussi des noms propres dont l'orthographe est déjà consacrée par l'usage, et peut être conservée sans grand inconvénient, quoiqu'elle ne réponde pas exactement à la prononciation indigène ; c'est le cas du lac Maravi, que les nègres appellent Marabai. Enfin, nous avouons être parfois embarrassés pour savoir au juste comment les habitants prononcent certains noms, soit qu'il s'agisse de mots nouveaux, qui apparaissent pour la première fois dans les récits des voyageurs, soit que nous ayons, comme cela nous arrive souvent, à parler de localités dont les noms présentent des variantes notables dans les œuvres de géographes également compétents ; tels sont : Oudjidji, Oujiji, Oudschischi, — Loualaba, Louvoua, Loualaoa, etc.

---